

Actions concernant la recherche et développement et l'innovation SA.40391 - Régime cadre exempté de notification (RGEC)						
réalisées par :		Projet de R&D	Investissements en faveur des infrastructures de recherche (Construction/modernisation d'infrastructures exerçant des activités économiques)	Pôles d'innovation (Construction/modernisation des pôles d'innovation)	Innovation des PME (Transfert de connaissances, Accès aux nouvelles technologies, à des services de conseil et d'appui en matière d'innovation, Accès à du personnel hautement qualifié, Couverture des droits de propriété industrielle)	Innovation de procédé et d'organisation (soutenir l'innovation de procédé et d'organisation)
Petites entreprises		<u>recherche fondamentale</u> 100 % <u>recherche industrielle</u> 70 % (dans le cadre d'une collaboration effective) 80 % (dans le cas d'une large diffusion des résultats du projet) <u>développement expérimental</u> 45 % (dans le cadre d'une collaboration effective) 60 % (dans le cas d'une large diffusion des résultats du projet) <u>études de faisabilité</u> 70 %	50%	50%	50%	50%
Moyennes entreprises		<u>recherche fondamentale</u> 100 % <u>recherche industrielle</u> 60 % (dans le cadre d'une collaboration effective) 75 % (dans le cas d'une large diffusion des résultats du projet) <u>développement expérimental</u> 35 % (dans le cadre d'une collaboration effective) 50 % (dans le cas d'une large diffusion des résultats du projet) <u>études de faisabilité</u> 60 %	50%	50%	50%	50%
Grandes entreprises		<u>recherche fondamentale</u> 100 % <u>recherche industrielle</u> 50 % (dans le cadre d'une collaboration effective) 65 % (dans le cas d'une large diffusion des résultats du projet) <u>développement expérimental</u> 25 % (dans le cadre d'une collaboration effective) 40 % (dans le cas d'une large diffusion des résultats du projet) <u>études de faisabilité</u> 50 %	50%	50%	-	15%
Actions concernant la recherche et développement dans les secteurs agricoles et forestiers SA.40957 - régime cadre exempté de notification (REAF)						
réalisées par :		Projet présentant un intérêt pour les entreprises qui exercent des activités dans le secteur agricole et forestier				
Organismes de recherche et de diffusion des connaissances		100%				
Actions concernant le transfert de connaissances et les actions d'informations dans le secteur agricole SA.40979 - régime cadre exempté de notification (REAF)						
réalisées par :		Transfert de connaissances et actions d'information, Formation professionnelle et acquisition de compétences, Visites d'exploitations, Activités de démonstration				
Petites et Moyennes entreprises		100%				
Actions concernant la transformation et la commercialisation des produits agricoles : SA.41735 s'agissant des grandes entreprises - régime cadre notifié (LDAF) // SA.49435 s'agissant des PME - régime cadre exempté de notification (REAF)						
réalisées par :		Investissements visant à réduire les coûts de production, Améliorer les conditions de travail, la qualité des produits et la performance industrielle, Préserver l'environnement et Améliorer le bien-être animal au-delà des normes minimales	Investissements en immobilisations corporelles ou incorporelles liées à la transformation et/ou la commercialisation de produits agricoles			
Grandes entreprises	Régions ultrapériphériques	75%				
	Autres régions	40%				
Petites et Moyennes entreprises	Régions ultrapériphériques	-	75%			
	Autres régions	-	40%			
Actions concernant la formation SA.40207 - régime cadre exempté de notification (RGEC)						
réalisées par :		Toutes actions de formation sauf si celles-ci résultant d'une obligation de mise en conformité de l'entreprise aux normes nationales en matière de formation				
Petites entreprises		formation d'un travailleur non défavorisé et non handicapé 70 % formation d'un travailleur défavorisé et/ou handicapé 70 %				
Moyennes entreprises		formation d'un travailleur non défavorisé et non handicapé 60 % formation d'un travailleur défavorisé et/ou handicapé 70 %				
Grandes entreprises		formation d'un travailleur non défavorisé et non handicapé 50 % formation d'un travailleur défavorisé et/ou handicapé 60 %				
Actions concernant la promotion des produits agricoles SA.39677 - régime cadre notifié (LDAF)						
réalisées par :		Campagnes de promotion (marché français et pays tiers) + Organisation de concours, de foire, ou d'exposition seulement pour les PME				
Petites et Moyennes entreprises		<u>produits couverts par des systèmes de qualité</u> 50 % <u>produits génériques</u> 100 %				
Grandes entreprises		<u>produits couverts par des systèmes de qualité</u> 50 % <u>produits génériques</u> 100 %				
Actions en faveur des PME SA. 59106 (anciennement SA.52394) - régime cadre exempté de notification (RGEC)						
réalisées par :		Aides en faveur de l'investissement des PME	Aides aux services de conseil en faveur des PME			
Petites et Moyennes entreprises		20 % pour les petites entreprises 10 % pour les moyennes entreprises	50%			
		Aides à la participation des PME aux foires	Aides à l'innovation en faveur des PME			
		50%	50 % <small>Dans le cas particulier des aides octroyées pour le recours à des services de conseil et d'appui en matière d'innovation, l'intensité d'aide maximale peut être portée à 100 % des coûts admissibles, pour autant que le montant total de l'aide octroyée pour ces services de conseil et d'appui en matière d'innovation n'excède pas 200 000 EUR, par entreprise, sur une période de 3 ans (ce n'est pas des aides de minimis)</small>			